

ADMIS CRPE

CONCOURS
2022-2023
ÉCRIT

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Histoire, Géographie et EMC
Épreuve écrite d'application



Tous les savoirs disciplinaires
en histoire, géographie et EMC



130 QCM corrigés pour valider
vos connaissances



18 dossiers avec propositions
de démarches d'apprentissage

N°1 Vuibert
DES CONCOURS

ADMIS CRPE



CONCOURS
ÉCRIT
2022-2023

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Histoire, Géographie et EMC Épreuve écrite d'application

Ouvrage dirigé par **Marc Loison**

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire, ancien président de jury CRPE

Coordonné par **Sylvie Considère**, auteure de la partie géographie,
Maître de conférences - HDR en didactique de la géographie, INSPE de l'académie de Lille-Hauts-de-France, laboratoire CIREL-Théodile université de Lille

André Janson, auteur des parties histoire et EMC,
Professeur honoraire agrégé d'histoire-géographie

Bernard Malczyk, auteur des parties histoire et EMC,
Professeur agrégé d'histoire-géographie, INSPE de l'académie de Lille-Hauts-de-France

Avec la collaboration de **Nicolas Lebrun**,
Maître de conférences en géographie, INSPE de l'académie de Lille-Hauts-de-France,
Laboratoire *Discontinuités* (EA 2468) université d'Artois

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

ISBN : 978-2-311-21079-8

Conception de la couverture et de l'intérieur : Séverine Tanguy, adaptation Caroline Joubert
(Atelier du livre)

Composition : SCM, Toulouse

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70



© Vuibert - août 2021 - 5, allée de la 2^e DB - 75015 Paris

Site internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

pour se repérer

Travail
réalisé



Comment aborder le CRPE ? 9

Textes officiels 9

Les épreuves du CRPE 9

► Présentation de l'ouvrage 13



PARTIE 1 Le cours

Histoire

► 1 | CM1 – Thème 1 : Et avant la France ? 18

① Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ? 18

② Celtes, Gaulois, Grecs et Romains :
quels héritages des mondes anciens ? 22

③ Les grands mouvements et déplacements de population
(iv^e-x^e siècles) 26

④ Clovis et Charlemagne, Mérovingiens et Carolingiens
dans la continuité de l'Empire romain 28

QCM 33

Corrigé 34

► 2 | CM1 – Thème 2 : Le temps des rois 35

① Louis IX, le « roi chrétien » au XIII^e siècle 35

② François I^{er}, un protecteur des arts et des lettres à la Renaissance 38

③ Henri IV et l'édit de Nantes 41

④ Louis XIV, le Roi-Soleil à Versailles 44

QCM 49

Corrigé 50

► 3 | CM1 – Thème 3 : Le temps de la Révolution et de l'Empire 51

① De l'année 1789 à l'exécution du roi :
Louis XVI, la Révolution, la Nation 51

② Napoléon Bonaparte, du général à l'empereur,
de la Révolution à l'Empire 55

QCM 59

Corrigé 60

| | | |
|--|----|--------------------------|
| D 4 CM2 – Thème 1 : Le temps de la République | 61 | |
| 1 1892 : la République fête ses 100 ans..... | 61 | <input type="checkbox"/> |
| 2 L'école primaire au temps de Jules Ferry..... | 65 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs | 70 | <input type="checkbox"/> |
| QCM | 74 | <input type="checkbox"/> |
| Corrigé..... | 75 | |
| D 5 CM2 – Thème 2 : L'âge industriel en France | 76 | |
| 1 Révolution ou évolution industrielle ? | 76 | <input type="checkbox"/> |
| 2 La croissance urbaine..... | 80 | <input type="checkbox"/> |
| QCM | 85 | <input type="checkbox"/> |
| Corrigé..... | 86 | |
| D 6 CM2 – Thème 3 : La France, des guerres mondiales à l'Union européenne | 87 | |
| 1 Chronologie, définitions..... | 87 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Deux guerres mondiales au xx ^e siècle..... | 89 | <input type="checkbox"/> |
| 3 La construction européenne | 94 | <input type="checkbox"/> |
| QCM | 97 | <input type="checkbox"/> |
| Corrigé..... | 98 | |

Géographie

| | | |
|---|-----|--------------------------|
| D 1 La géographie scolaire : quelles finalités ? | 100 | |
| 1 Contenus et outils de la géographie | 100 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Repérer les notions à construire | 101 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Conclusion..... | 102 | <input type="checkbox"/> |
| D 2 CM1 – Thème 1 : Qu'est-ce qu'habiter ? | 103 | |
| 1 Le concept scientifique | 103 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Les notions pour les élèves | 105 | <input type="checkbox"/> |
| D 3 CM1 – Thème 2 : Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France | 105 | |
| 1 Habiter des espaces urbains | 105 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Une population urbaine..... | 107 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Habiter un espace de tourisme | 112 | <input type="checkbox"/> |
| QCM | 115 | <input type="checkbox"/> |
| Corrigé..... | 117 | |
| D 4 CM1 – Thème 3 : Produire, transformer, consommer | 118 | |
| 1 La notion de système productif..... | 118 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Produire : l'agriculture, premier maillon | 118 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Produire : l'industrie..... | 121 | <input type="checkbox"/> |
| 4 L'énergie en France..... | 124 | <input type="checkbox"/> |

| | | | |
|----------|---|-----|--------------------------|
| 5 | Satisfaire les besoins en eau..... | 126 | <input type="checkbox"/> |
| | QCM | 128 | <input type="checkbox"/> |
| | Corrigé | 130 | |
| D | 5 CM2 – Thèmes 1 et 2 : Se déplacer | 131 | |
| 1 | Réseaux, maillage et desserte | 131 | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Les réseaux à l'échelle de la France et de l'Europe | 131 | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Se déplacer à l'échelle du monde..... | 134 | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Les mobilités intra-urbaines..... | 135 | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Internet, un réseau dématérialisé | 137 | <input type="checkbox"/> |
| | QCM | 140 | <input type="checkbox"/> |
| | Corrigé | 142 | |
| D | 6 CM2 – Thème 3 : Habiter mieux | 143 | |
| 1 | Les enjeux du développement durable | 143 | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Les écoquartiers | 145 | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Recycler..... | 146 | <input type="checkbox"/> |
| | QCM | 149 | <input type="checkbox"/> |
| | Corrigé | 151 | |
| D | 7 La structuration de l'espace aux cycles 1 et 2 | 152 | |
| 1 | En maternelle | 152 | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Au cycle 2..... | 157 | <input type="checkbox"/> |

Enseignement moral et civique

| | | | |
|----------|---|-----|--------------------------|
| | Thème 1 : Respecter autrui | 160 | |
| D | 1 La morale | 161 | |
| 1 | Essais de définition..... | 161 | <input type="checkbox"/> |
| 2 | L'enseignement moral au cours de l'histoire..... | 161 | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Les textes officiels définissent les objectifs de l'enseignement moral et civique..... | 162 | <input type="checkbox"/> |
| D | 2 La civilité et les règles de politesse | 163 | |
| 1 | Civilité et politesse..... | 163 | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Civilité et politesse à l'école..... | 164 | <input type="checkbox"/> |
| D | 3 La solidarité | 166 | |
| 1 | Les enjeux de la solidarité..... | 166 | <input type="checkbox"/> |
| 2 | La solidarité à l'école..... | 168 | <input type="checkbox"/> |
| D | 4 Le refus des discriminations | 170 | |
| 1 | Définir les discriminations..... | 170 | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Dénoncer les discriminations | 171 | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Lutter contre les discriminations..... | 171 | <input type="checkbox"/> |

| | | |
|--|-----|--------------------------|
| D 5 L'éducation à la sécurité | 173 | |
| 1 L'éducation à la sécurité, une approche globale | 173 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Enseigner les règles de sécurité..... | 174 | <input type="checkbox"/> |
| D 6 Identifier et partager des émotions et des sentiments | 178 | |
| 1 Définitions..... | 178 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Des tentatives d'explications..... | 180 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Travailler les émotions à l'école..... | 181 | <input type="checkbox"/> |
| D 7 L'éducation à la santé | 183 | |
| 1 Les enjeux de l'éducation à la santé | 183 | <input type="checkbox"/> |
| 2 L'éducation à la santé à l'école | 185 | <input type="checkbox"/> |
| QCM | 187 | <input type="checkbox"/> |
| Corrigé..... | 188 | |

Thème 2 : Acquérir et partager les valeurs de la République

189

| | | |
|--|-----|--------------------------|
| D 1 Valeurs, symboles, laïcité et droits de l'homme | 189 | |
| 1 Les valeurs de la République | 189 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Les symboles de la République | 190 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Les symboles de l'Union européenne..... | 192 | <input type="checkbox"/> |
| 4 La laïcité..... | 193 | <input type="checkbox"/> |
| 5 Les droits de l'homme..... | 197 | <input type="checkbox"/> |
| QCM | 202 | <input type="checkbox"/> |
| Corrigé..... | 203 | |
| D 2 L'égalité femme/homme | 204 | |
| 1 Les femmes ont longtemps combattu pour leurs droits politiques..... | 204 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Une longue dépendance à l'égard des hommes..... | 205 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Des inégalités persistantes..... | 207 | <input type="checkbox"/> |
| D 3 L'exercice du pouvoir en France | 210 | |
| 1 Les institutions de la République..... | 210 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Les collectivités territoriales..... | 214 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Les notions de droits et de devoirs | 217 | <input type="checkbox"/> |

Thème 3 : Construire une culture civique.....

223

| | | |
|---|-----|--------------------------|
| D 1 Méthodes et pratiques en enseignement moral et civique | 223 | |
| 1 Le débat : élément constitutif d'une société démocratique | 224 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Le projet : pour donner du sens aux apprentissages | 225 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Le conseil d'élèves | 226 | <input type="checkbox"/> |
| 4 Des discussions sur le sens des choses..... | 227 | <input type="checkbox"/> |
| 5 Les dilemmes moraux..... | 228 | <input type="checkbox"/> |

| | | |
|---|-----|--------------------------|
| ⑥ Les messages clairs..... | 229 | <input type="checkbox"/> |
| ⑦ Le jeu de rôle..... | 230 | <input type="checkbox"/> |
| ▶ 2 L'éducation aux médias | 230 | |
| ① Les médias et la démocratie..... | 230 | <input type="checkbox"/> |
| ② Les jeunes et les médias : un enjeu public majeur..... | 232 | <input type="checkbox"/> |
| ▶ 3 Connaissance des risques liés à l'usage d'Internet | 236 | |
| ① Les usages et les dangers d'Internet..... | 236 | <input type="checkbox"/> |
| ② Internet en classe..... | 239 | <input type="checkbox"/> |
| QCM..... | 243 | <input type="checkbox"/> |
| Corrigé..... | 244 | |



PARTIE 2

Analyse de dossiers et propositions de démarches d'apprentissage

Histoire

| | | |
|---|-----|--------------------------|
| ▶ Cycle 1 | | |
| Sujet 1 – Patrimoine et capital historique..... | 248 | <input type="checkbox"/> |
| Sujet 2 – Structuration du temps et évocation du passé grâce au patrimoine à l'école maternelle..... | 252 | <input type="checkbox"/> |
| ▶ Cycle 2 | | |
| Sujet 1 – Repérage, mesure et situation d'événements dans le temps..... | 257 | <input type="checkbox"/> |
| Sujet 2 – Prendre conscience des réalités du passé..... | 263 | <input type="checkbox"/> |
| ▶ Cycle 3 | | |
| Sujet 1 – Grande guerre et mémoire(s)..... | 269 | <input type="checkbox"/> |
| Sujet 2 – CM1 : Louis XIV le Roi-Soleil à Versailles..... | 274 | <input type="checkbox"/> |

Géographie

| | | |
|--|-----|--------------------------|
| ▶ Cycle 1 | | |
| Sujet 1 – Petite section : comme l'escargot..... | 282 | <input type="checkbox"/> |
| Sujet 2 – Grande section : représenter un parcours de motricité..... | 286 | <input type="checkbox"/> |
| ▶ Cycle 2 | | |
| Sujet 1 – CE1 : Découverte des planisphères..... | 291 | <input type="checkbox"/> |
| Sujet 2 – CE2 : Comparer des modes de vie..... | 295 | <input type="checkbox"/> |

| | | |
|--------------------------------|-----|--------------------------|
| ► Cycle 3 | | |
| Sujet 1 – CM1 : Consommer..... | 299 | <input type="checkbox"/> |
| Sujet 2 – CM2 : Circuler | 303 | <input type="checkbox"/> |

Enseignement moral et civique

| | | |
|---|-----|--------------------------|
| ► Cycle 1 | | |
| Sujet 1 – Pédagogie du projet et apprentissages | 308 | <input type="checkbox"/> |
| Sujet 2 – Vivre ensemble à l'école maternelle..... | 313 | <input type="checkbox"/> |
| ► Cycle 2 | | |
| Sujet 1 – Les droits de l'enfant..... | 319 | <input type="checkbox"/> |
| Sujet 2 – Les discriminations liées aux handicaps..... | 324 | <input type="checkbox"/> |
| ► Cycle 3 | | |
| Sujet 1 – Les symboles de la République | 329 | <input type="checkbox"/> |
| Sujet 2 – Les droits des enfants bafoués : le travail des enfants. Étude de cas..... | 332 | <input type="checkbox"/> |

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation disciplinaire, didactique et pédagogique de l'**épreuve écrite d'application (histoire, géographie, EMC)** du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que cette épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique des épreuves écrites de français et de mathématiques, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission et les objectifs qui leur sont assignés.

1 Textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020, *Bulletin officiel* n° 25 du 24 juin 2021), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015) mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

2 Les épreuves du CRPE

Trois épreuves écrites d'admissibilité

Cadre de référence : Programmes de l'école primaire

Niveau attendu : Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

| Épreuve écrite disciplinaire de français Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures | | |
|---|---|---|
| L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties : | | |
| • une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ; | | Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. |
| • une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ; | | |
| • une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré. | | |
| Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures | | |
| L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. | | Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. |
| Épreuve écrite d'application Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures¹ | | |
| L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage. | | |
| Sciences et technologie | L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. | Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Lorsque l'épreuve comporte deux composantes, chacune d'entre elles est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. |
| Histoire, géographie, enseignement moral et civique | Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). | |
| Arts | Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). | |

1. Dans les pages de partie cet ouvrage, la durée attribuée (3 h) concerne deux composantes (histoire et géographie, ou histoire et EMC, ou géographie et EMC).

| Deux épreuves orales d'admission | |
|---|---|
| Épreuve de leçon Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures | |
| <p>L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.</p> | |
| <p>Préparation : Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...</p> | <p>Durée de l'épreuve : Français : 30 minutes, dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie.</p> |
| <p>Présentation et entretien : Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.</p> | <p>Mathématiques : idem. La note 0 est éliminatoire.</p> |
| Épreuve d'entretien composée de 2 parties Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes | |
| <p>Première partie : Éducation physique et sportive. Connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes</p> | |
| <p>Préparation : À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.</p> | <p>Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes.</p> |
| <p>Exposé et entretien : L'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.</p> | <p>Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie. La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</p> |
| <p>Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation Notée sur 10. Durée : 35 minutes.</p> | |
| <p>Objectifs : Cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.</p> | |
| <p>Entretien : Le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.); • faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. | <p>Premier temps de l'échange :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du parcours et des expériences (5 minutes maxi). • Échange avec le jury (10 minutes). <p>Second temps de l'échange (mises en situation professionnelle) 20 minutes.</p> <p>La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</p> |

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère
Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

Contenu et modalités : L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fournie par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

Exposé : 10 minutes.

Échange : 20 minutes.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Vous trouverez dans cet ouvrage tous les éléments nécessaires à la préparation de l'épreuve écrite d'application : fondements scientifiques couvrant tous les points du programme de l'école primaire en histoire, géographie et enseignement moral et civique ; analyse de dossiers comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques (2 dossiers par cycle dans chaque discipline) proposant à chaque fois soit une réflexion didactique et pédagogique, soit une proposition de démarche d'apprentissage.

Ce manuel constituera un outil précieux de préparation à l'épreuve écrite d'application portant sur l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique. C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Laura Boisset, éditrice que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison

Maître de conférences honoraire
Docteur en histoire de l'éducation
et sciences de l'éducation
Directeur de l'ouvrage

Présentation de l'ouvrage

Les disciplines des sciences sociales que sont l'Enseignement moral et civique, la Géographie et l'Histoire apportent leurs outils intellectuels pour une compréhension réfléchie du monde. L'histoire nous permet de mieux appréhender les héritages qui ont façonné les espaces et les sociétés. La connaissance des faits historiques donne un éclairage à ce qui se joue dans le monde contemporain. La géographie offre des clés pour comprendre comment les organisations spatiales et les aménagements rendent compte des choix socio-politiques. La dimension temporelle qui relie le passé au présent permet aussi une projection dans l'avenir. Les décisions actuelles, prises à l'échelle de l'individu comme les orientations collectives affectent des espaces locaux, nationaux et planétaires et contribuent déjà à façonner le monde de demain. Les réflexions relatives au développement durable obligent à penser le futur souhaitable. L'enseignement moral et civique rassemble les outils pour penser ce qui « fait société », ce qui permet à des individus différents de construire ensemble ce monde qu'ils doivent partager préserver ensemble.

Ce sont ces dimensions qui ont guidé les auteurs de cet ouvrage. Les différents chapitres fournissent les contenus indispensables pour que de futurs enseignants commencent à se projeter dans ce métier qui articule sans cesse les aspects théoriques des savoirs et les aspects pratiques de la mise en œuvre pédagogique.

Une attention rigoureuse a été apportée à l'adéquation des contenus prévus par le programme de l'École primaire, paru en 2015, consolidé en 2018 et modifié en 2020 et 2021 et par le socle commun de connaissances et de compétences. L'ouvrage propose une partie pour chaque discipline dont les contenus sont référencés de manière à y reconnaître les intitulés de chaque thème du programme.

Les disciplines scolaires sont en lien avec les sciences « savantes » homonymes qui évoluent sans cesse. Les auteurs ont donc tenu à inscrire leurs réflexions dans ce processus et à indiquer aussi souvent que possible les références qui les ont guidés. Ils encouragent donc leurs lectrices et lecteurs à consulter ces travaux issus de la recherche universitaire dont leurs sujets de concours seront en partie constitués.

Les chapitres disciplinaires sont assortis de questionnaires permettant de tester les connaissances acquises.

Les auteurs ont tenu à proposer, pour chaque discipline et pour chaque cycle des sujets de type concours afin d'entraîner les candidates et candidats à articuler les savoirs scientifiques avec les attendus des programmes. On veillera toutefois à consulter sur le site du ministère de l'Éducation nationale les sujets zéro et le programme de l'épreuve écrite d'application. Les propositions pédagogiques ont pour but de se familiariser avec la préparation d'une séquence d'enseignement-apprentissage et avec le déroulé d'une séance.

La collection « Je prépare ma classe »² de l'éditeur Vuibert offre un complément utile à la préparation didactique. Ces ouvrages proposent, pour chaque niveau de l'École primaire, un ensemble de séquences disciplinaires ayant été testé en classe, et décrit finement.

Pour les auteurs,
Sylvie Considère et Marc Loison

2. Citons notamment les dernières éditions actualisées : Marc Loison (dir.), Valérie Bouquillon (coord.) *et al.*, *Je prépare ma classe TPS-PS, MS, GS*, Paris, Vuibert, 2021. Les autres manuels sont un peu plus anciens (CP, CE1 [2019] ; CE2, CM1 et CM2 [2017]) mais ils n'en demeurent pas moins conformes aux programmes de l'école élémentaire (sauf très rares exceptions).

PARTIE 1



Le cours

| | |
|--|------------|
| Histoire | 17 |
| Géographie | 99 |
| Enseignement moral et civique | 157 |

Histoire

Coefficient  1

Durée :  3 heures

| | |
|--|----|
| 1 Et avant la France ? | 18 |
| 2 Le temps des rois | 35 |
| 3 Le temps de la Révolution et de l'Empire | 51 |
| 4 Le temps de la République | 61 |
| 5 L'âge industriel en France | 76 |
| 6 La France, des guerres mondiales à l'Union européenne | 87 |

1 | CM1 – Thème 1

Et avant la France ?

Ce premier thème est fondé sur le temps long. Selon Pascal Depaepé, 40 000 générations de chasseurs-cueilleurs se sont succédé au Paléolithique, où l'humanité a connu de fortes oscillations climatiques qui ont transformé l'environnement et amené les groupes humains à adapter leurs modes de vie. L'étude du Néolithique interroge l'intervention des femmes et des hommes sur leur environnement. Avec la sédentarisation commence l'entrée des activités humaines dans l'agriculture et l'élevage. De prédateurs, les humains deviennent producteurs de nourritures, constructeurs de villages, accumulateurs de richesses engendrant des violences.

La création des Gaules est une longue histoire. Leurs richesses attiraient Grecs et Romains. La Gaule est née de l'ordre impérial. Le quadrillage des campagnes, l'ordre des villes, le droit romain ont permis cohabitation, exploitation et développement. Sous la pression d'autres peuples ou pour des raisons démographiques, militaires ou économiques, les Barbares franchissent les frontières, font des raids dans l'empire, s'y installent parfois.

Clovis et Charlemagne ne se contentent pas de conquérir, ils s'inscrivent dans la permanence de la civilisation romaine dont ils respectent l'héritage. Le baptême de Clovis et le sacre de Charlemagne fixent la légitimité du pouvoir politique dans le catholicisme.

1 Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ?

Il est difficile de vouloir présenter la préhistoire¹ en France. Un récit qui s'écoule sur plus d'un million d'années sur un territoire qui est alors indéfini. C'est la description de migrations et d'implantations humaines pleine d'incertitudes, malgré les travaux des préhistoriens. Quelles sont les différentes étapes de l'occupation de notre territoire ?

A. Une occupation progressive de notre territoire

a. *Homo erectus*

Entre – 1,5 million et – 650 000 ans, des campements d'*Homo erectus* sont connus en France, mais aucun reste humain n'y a été trouvé. On a découvert à Tautavel

1. Préhistoire : période avant l'histoire, c'est-à-dire avant que l'écriture n'ait été inventée. Pour les groupes humains qui n'ont pas eux-mêmes l'écriture, mais qui sont connus à travers les écrits d'autres cultures, on parle de « protohistoire ».

(Pyrénées-Orientales) les plus anciens restes humains en France : un crâne vieux de 450 000 ans et une dent âgée de 550 000 ans. Ce sont des chasseurs-cueilleurs nomades qui construisent des abris et diversifient leurs techniques d'outillage (galets aménagés, bifaces). **Le site de Terra Amata** près de Nice, daté de -380 000, témoigne de la domestication du feu par *Homo erectus*.

b. Le temps des hommes robustes

Néandertal² a foulé notre sol il y a 350 000 ans. C'était un **grand chasseur, un habile artisan qui avait des pensées métaphysiques**. Grâce à son anatomie et ses capacités cognitives, il a su s'adapter à des environnements hostiles. Il avait des procédés de taille complexes, dont le débitage Levallois qui permet d'obtenir des pointes ou des lames. **Néandertal disparaît il y a 35 000 ans**. Un changement climatique, des maladies congénitales, une pandémie liée à une infection apportée par des migrants ou leur extermination sont évoqués. Une hypothèse est celle d'un « stress », engendré par l'arrivée d'hommes différents, provoquant une baisse de la natalité et la hausse de la mortalité. Des études évoquent une dissolution génétique de la population néandertalienne dans celle des *Homo sapiens*³.

c. *Homo sapiens*

Appelé Cro-Magnon, l'*Homo sapiens* se déploie sur notre territoire vers -40 000. Il est toujours chasseur-cueilleur, mais exploite toutes les ressources, notamment aquatiques. L'étude des sites permet de constater d'**importants changements**. L'**outillage** se caractérise par la variété des formes. Les grattoirs, perçoirs, burins sont façonnés à partir de lames. Les outils en os, ivoire ou bois de renne, tels que les aiguilles à chas ou les harpons, permettent de nouvelles activités comme la couture ou la pêche. Les groupes humains sont attachés à des territoires, dans lesquels ils évoluent suivant les saisons ou les besoins de subsistance. Plusieurs économies coexistent au **Mésolithique**, qui clôt le Paléolithique il y a 12 000 ans. Les chasseurs-cueilleurs cohabitent avec les premières sociétés agro-pastorales au VI^e millénaire avant notre ère.

B. Les témoignages d'une pensée réfléchie humaine

a. Difficile de remonter aux origines du langage⁴

Le **langage** est un **moyen de communication** permettant de mettre en œuvre un projet (la chasse, la construction d'une hutte), avertir d'un danger, maintenir des relations sociales avec son entourage. **Différentes formes** ont existé. Le **langage mimétique** permet de simuler les actions. Le **protolangage**, juxtaposition de mots concrets sans grammaire, aurait évolué vers un langage structuré voici 50 000 ans. L'étude des crânes a permis de mettre en évidence des zones cérébrales de production

2. M. Patou-Mathis, *Qui était Néandertal ?*, Bayard, 2020.

3. F. Rosier, « Les tribulations du chromosome Y entre "sapiens" et Néandertal », *Le Monde*, 29 septembre 2020.

4. Voir le site : https://www.scienceshumaines.com/langage-et-evolution-nouvelles-hypotheses_fr_3646.html

d'un **langage primitif** chez *Homo erectus*. La découverte sur un squelette de l'os hyoïde (lié à l'articulation vocale) et l'analyse ADN montrent que **Néandertal parlait**. *Homo sapiens* a acquis le phénomène de la double articulation, l'organisation de consonnes et de voyelles permettant **le langage complexe**.

b. Donner aux défunts une sépulture : geste humain par excellence⁵

Les premières tombes apparaissent **en France avec Néandertal**. Elles témoignent d'une **pensée complexe**, l'idée que **l'individu continue d'« être » après sa mort**, d'une solidarité, d'un sentiment de **regret et de respect** envers le défunt. L'ensevelissement suivait un certain rituel (disposition du corps, présence d'offrandes...). Les pratiques funéraires devinrent plus complexes avec *Homo sapiens*.

c. Élaboration d'un univers symbolique : l'apparition de l'art⁶

L'éveil artistique de l'homme semble très ancien, mais l'apparition de l'art vers -40 000 ans coïncide avec *Homo sapiens*. **Des peintures ont été retrouvées** dans des grottes : Lascaux (-15 000), Niaux (-12 000), la grotte Chauvet (-30 000), la grotte Cosquer (-27 000 à -13 000), la grotte de Cussac (-27 000) sont les principaux sites de l'art pariétal. **Les dessins représentent** des animaux, des signes, des mains peintes en négatif. **Les dessins sont réalisés avec** des produits naturels : charbon de bois, oxyde de manganèse, argile. L'application se fait avec des morceaux de charbon de bois, les doigts.

Il est difficile d'expliquer les motivations des hommes, plusieurs hypothèses ont été émises. La première était la théorie de **l'art pour l'art**. Elle a été abandonnée, car elle ne pouvait pas expliquer les œuvres d'art au fond des grottes, hors de vue. Le **totémisme** implique une relation privilégiée étroite entre un groupe humain et une espèce animale qui caractérisera le groupe et sera vénéré par lui. La **magie sympathique** est fondée sur une relation entre l'image et son sujet : en agissant sur l'image, on agit sur l'animal qu'elle représente. Pour le **structuralisme**, les animaux et les signes géométriques ont une signification symbolique et ils ont été placés tout au long des grottes en relation les uns avec les autres. Récemment, l'art rupestre a été interprété dans le cadre d'une **religion de type chamanique**. Ses auteurs seraient allés sous terre pour explorer le monde surnaturel et entrer en contact avec les esprits qui y vivaient.

L'art préhistorique ne se limite pas à la peinture. Des bâtons percés ainsi que des propulseurs gravés ont été retrouvés dans le sud-ouest de la France, réalisés dans un but d'apparat. Une place particulière doit être réservée aux statuettes en ivoire ou en pierre, représentant un visage ou un corps féminin. La « dame » de Brassempouy (Landes) est une des premières représentations du visage humain (29 000-22 000 av. J.-C.).

5. A.-M. Tillier, *L'Homme et la Mort : l'émergence du geste funéraire durant la préhistoire*, CNRS Éditions, 2009.

6. J. Clottes, *Pourquoi l'art préhistorique ?*, Gallimard, 2011.

C. Les débuts de l'agriculture et l'âge des métaux

a. La « révolution néolithique »

Elle fait référence au **passage d'une économie de prédation (chasse, cueillette) à une économie de production (agriculture, élevage)**. Cette thèse d'une évolution rapide est abandonnée par les préhistoriens. Elle n'a pas été brutale, ni synchrone à l'échelle des continents. On préfère le terme de **néolithisation**, qui s'accompagne d'**innovations** matérielles et immatérielles. Elle **arrive sur notre territoire au VI^e millénaire avant notre ère**. Les rives du sud sont touchées vers -5 800 par la voie maritime à partir de l'Italie et du Proche-Orient. Le reste de notre territoire est atteint vers -5 400, à partir de la vallée du Danube. À la chasse, à la pêche, à la cueillette s'ajoutent la **culture de céréales**, de **légumineuses** et l'**élevage** (chèvre, bœuf, mouton, cochon). Les roches dures sont utilisées pour fabriquer des haches, houes, pioches, faucilles, meules. La poterie et la céramique font leur apparition. Leurs formes variées et leurs décors permettent d'identifier la culture du « rubané » dans les plaines de l'Europe centrale et occidentale, ou le « cardial » au sud.

b. Une néolithisation marquée par la sédentarisation

La population, jusque-là dispersée, édifie des **habitations permanentes**. Les migrants danubiens érigent des maisons rectangulaires de terre et de bois. Dans l'est, des villages lacustres se développent. Dans le sud subsistent des maisons en pierres sèches de plan ovale, sur le plan des huttes ou des tentes.

La sédentarisation, la pratique extensive de l'agriculture incitent les groupes humains à **défendre** la possession de territoires. C'est le moment où apparaît **la violence à grande échelle**, marquée par la fabrication d'armes et des massacres.

Au cours du Néolithique, **les pratiques funéraires varient** : sépulture individuelle, sépulture collective, en fosse silo, dans des grottes, mais aussi crémation. Les **dolmens** ou allées couvertes étaient à l'origine des sépultures surmontées d'amas de pierres disposés en gradins appelés cairns, réservées aux personnes importantes. Les dolmens (« tables de pierre ») ne sont pas les seuls témoins de cette **civilisation mégalithique** qui apparaît sur la façade atlantique entre le V^e et le II^e millénaire avant notre ère. Seuls ou alignés (Carnac), les **menhirs** (« pierres dressées ») peuvent correspondre à un culte solaire ou à des observations astronomiques.

c. L'âge des métaux

L'âge du bronze se développe sur notre territoire entre -2 200 à -800 avant notre ère, mais il ne bouleverse pas la vie quotidienne, où l'outillage en silex reste d'usage courant. Le bronze, alliage de cuivre et d'étain malléable, permet la fabrication d'outils, d'armes, d'objets de prestige. Un système de chefferies, d'aristocratie locale se met en place, dont témoignent les tombes princières contenant du matériel de luxe. Ces personnes accaparent et structurent les territoires. Les populations vivent dans des fermes, des villages. Leurs outillages se perfectionnent et les techniques agricoles progressent, façonnent un nouveau paysage de champs. Des réseaux commerciaux

se structurent sous le contrôle des élites. Le travail des métaux nécessite une haute technologie, qui implique des artisans spécialisés : forgerons, orfèvres.

L'âge du fer sur notre territoire est découpé en deux périodes : le premier âge du fer (-800 à -450) ou période de Hallstatt, et le second âge du fer (après -450) ou période de La Tène. Au cours de ces huit siècles, on assiste à l'émergence du phénomène urbain et à une plus forte structuration des sociétés. Les moyens de production s'améliorent, les échanges se développent, l'ensemble des activités (artisanat, agriculture) se spécialisent. Le mobilier découvert en 1953 dans une tombe à Vix (Bourgogne) et à Lavau (Champagne-Ardenne) en 2015 révèle l'existence, dès le VI^e siècle avant notre ère, de sociétés dirigées par une caste princière et que les territoires concernés sont impliqués dans un réseau commercial méditerranéen.

Au début du I^{er} siècle avant notre ère, l'ensemble de notre territoire présente un paysage anthropisé, quadrillé de champs et de pâtures, jalonné de fermes et de hameaux et dont les hauteurs sont couronnées par des villages fortifiés. Au lieu de dizaines de milliers de chasseurs-cueilleurs nomades, plusieurs centaines de milliers d'agriculteurs exploitent ces terres après en avoir assimilé les indigènes.

2 Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ?

Au II^e siècle avant notre ère, l'actuel territoire français est habité par des populations diverses : Ligures et Ibères sur les côtes méditerranéennes ; Grecs de Marseille et ses colonies ; Celtes établis dès la fin du II^e millénaire avant notre ère en Europe centrale et rayonnant largement du Danube à l'Espagne. Comment s'est effectué ce peuplement et quels en sont les acquis ?

A. Aux origines du peuplement

a. Deux grands courants d'influence

L'arrivée des Celtes sur notre territoire et la création des colonies grecques dans la France du Sud sont les données fondamentales du VI^e siècle avant notre ère, où se retrouvent deux courants d'influence : l'Europe centrale et la Méditerranée. C'est Jules César qui a donné le nom de Gaule à la partie occidentale de l'ensemble que les Grecs appelaient pays des Celtes et qui s'étendait de l'Atlantique à la mer Noire.

b. Les Celtes

Ils sont arrivés d'Europe centrale au **IX^e siècle avant notre ère** (civilisation de Hallstatt), mais la grande expansion celtique a lieu au **VI^e siècle avant notre ère**, au second âge du fer ou **âge de La Tène**. Ils introduisent la métallurgie du fer, l'usage du char et du cheval, la coutume des tumulus funéraires. Ils sont en relation avec le monde méditerranéen et vont combattre de plus en plus loin et parfois se fixer. Les progrès dans la métallurgie débouchent sur une spécialisation et l'apparition de nouveaux métiers : constructeurs de chars, charrons, armuriers. Les tombes de guerriers

s'ornent de chars, que le cerclage des roues a transformés en redoutables instruments de combat. Mais les Celtes ne sont pas constitués en une puissance, ils sont divisés : leurs conquêtes ne résisteront pas à Rome.

c. Contacts avec les peuples méditerranéens

Les contacts entre peuples de notre territoire et les sociétés méditerranéennes ont commencé avant la colonisation grecque. Le sud de la Gaule apparaissait comme le pays des métaux (or, argent, cuivre et étain), mais aussi comme le débouché des routes commerciales du nord. L'installation des Grecs et la fondation de Massalia au VI^e siècle eurent une empreinte durable sur les espaces régionaux. Massalia se situait au contact de plusieurs mondes et sa position lui permettait de contrôler le commerce entre le monde ibérique, les cités grecques et les Celtes. La ville crée des comptoirs coloniaux le long du littoral et du Rhône : Hyères, Agde, Antibes, Nice, Avignon, Cavaillon. En 125 avant notre ère, l'attaque de Marseille, alliée des Romains, par des peuples celto-ligures offre à Rome un prétexte pour intervenir en Gaule. Après leur victoire, les Romains créèrent la Provincia ou Transalpine. Elle leur permettait de relier l'Italie à l'Espagne.

B. Celtes et gaulois

a. Une connaissance des Celtes fondée sur des textes grecs et latins

César écrit : « L'ensemble de la Gaule est divisée en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par le peuple qui, dans sa langue, se nomme "Celtes" et, dans la nôtre, "Gaulois". Tous ces peuples diffèrent entre eux par le langage, les coutumes, les lois. » **La Gaule est une invention de César⁷, car le territoire est divisé** en une soixantaine de peuples fédérant 300 tribus. L'appartenance à un peuple, à une tribu, à un clan est plus solide que le sentiment d'être gaulois. La Gaule est donc **une entité géographique, pas une entité politique**. Ces structures entretiennent un état de **guerre endémique** entre clans et tribus.

Le pouvoir fut d'abord exercé par un **roi-chef, puis par une aristocratie** (que César appelle « chevaliers ») qui accumule richesses et terres. Ils vivent entourés de guerriers et d'une clientèle d'**hommes libres** (artisans et paysans) en quête d'une protection.

La violence amène l'édification de **places fortes** à caractère urbain, les **oppida** (un *oppidum*). Ils sont le siège du pouvoir et le lieu de résidence de l'aristocratie. Fonctions politiques mais aussi religieuses et artisanales y sont représentées et illustrent la centralisation des activités au détriment des zones rurales, ainsi que la proto-urbanisation de la Gaule celtique.

b. Les druides et la religion gauloise comme facteurs d'unité

Les **druides** jouissaient d'un grand prestige. Ils avaient pour rôle de perpétuer les savoirs. Leur formation était très longue, car ils devaient mémoriser les **textes sacrés**,

7. L. Avezou, *Raconter la France : histoire d'une histoire*, Armand Colin, 2008, p. 11 et suivantes.

dont la transcription écrite était interdite. Ils réglaient les pratiques religieuses, assuraient l'instruction de la jeunesse, arbitraient les conflits publics et privés. **Le religion des Gaulois est polythéiste** et se rattache à la nature. La notion d'une **terre-mère** domine les croyances. Les dieux sont représentés sous une forme mi-animale mi-humaine. Les plus honorés sont Taranis, dieu du ciel; Cernunnos, dieu des forêts; Teutatès, dieu guerrier. Les **cérémonies religieuses** se déroulaient dans la nature. Les archéologues ont retrouvé au nord de la Seine des sanctuaires entourés de fossés avec des temples en bois ornés de trophées guerriers et d'ossements.

Le deuxième facteur d'unité est la prospérité de la Gaule. Les Gaulois produisaient en abondance des céréales, des légumineuses, des plantes textiles (lin, chanvre, etc.). Les **techniques agricoles** étaient avancées. Les Gaulois pratiquaient la fertilisation, la jachère. La **charrue à soc de fer** permettait de labourer les terres lourdes et fertiles. L'élevage fournissait la viande, le lait, le cuir, la laine pour l'**artisanat**. L'**archéologie révèle sa richesse**. Les **forgerons** pratiquaient la soudure, le trempage, fabriquaient des épées de qualité. Ils ont inventé le fer à cheval à clous. Les **orfèvres** maîtrisaient la fabrication de bijoux raffinés (torques, colliers, etc.). Les **artisans du bois**, charpentiers, menuisiers, tonneliers et charrons, étaient renommés.

C. La Gaule romaine

a. La conquête des Gaules

Elle a débuté à la fin du II^e siècle avant notre ère dans le Midi et aboutit à la création de la Provincia (Gaule transalpine) en - 121. La domination sur toutes les Gaules sera l'œuvre de Jules César, qui en fera le récit dans *Bellum Gallicum*. En - 58, César entre en Gaule avec ses légions pour aider les Éduens menacés par les Helvètes venant des plateaux suisses. Ces derniers sont défaits par les troupes de César, qui restent en Gaule et vivent sur le pays, créant des révoltes. De - 57 à - 53, l'effort des légions se porte sur les régions périphériques. Le poids des prélèvements, les interventions permanentes provoquent en - 52 la révolte des peuples gaulois dirigés par Vercingétorix. D'abord battu à Gergovie, César soumet les Gaulois à Alésia en - 52. La totalité des Gaules est conquise en - 51. **La romanisation est un processus long par lequel on entend l'intégration politique, économique et culturelle des Gaules dans l'Empire romain.**

b. L'organisation de la Gaule romaine

C'est **Auguste** (premier empereur romain, 27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.) **qui met en place de nouveaux cadres administratifs**. Le territoire est divisé en **quatre provinces** : la Narbonnaise, l'ancienne Provincia; l'Aquitaine; la Lyonnaise et la Belgique. Auguste les a dotés d'une instance commune, l'autel des Trois Gaules établi à Lyon, où étaient conviés chaque année les délégués des 60 cités, afin d'y débattre des questions communes et d'y rendre un culte à Auguste et à Rome. Chaque province est confiée à un **gouverneur** chargé de maintenir l'ordre et de lever l'impôt. **Il s'appuie sur l'armée** qui surveille les peuples soumis, fait face à la menace germanique et participe à la construction des routes et des villes. À l'intérieur des provinces, l'armature administrative repose sur les **cités**. Le mot *civitates* désigne la ville chef-lieu et le territoire

qui en dépend. Celle-ci contrôle les populations en gagnant les notables incités à s'administrer eux-mêmes, en respectant leurs devoirs religieux et politiques à l'égard de Rome.

Le réseau routier est organisé par Agrippa pour faciliter le transport des marchandises, unifier le pays, permettre à l'armée ainsi qu'aux courriers postaux de circuler rapidement, assurer la sécurité des commerçants et des fonctionnaires. Le réseau relie la Gaule à l'Italie et s'ouvre sur le monde extérieur.

La citoyenneté romaine est d'abord attribuée aux élites gallo-romaines. Elle permettait de payer moins d'impôts, de commercer et de faire carrière hors de sa cité. **En 48, l'empereur Claude nomme un certain nombre de Gaulois au Sénat romain** et les affecte à des fonctions de premier plan dans l'Empire. L'édit de Caracalla en 212 accorde la citoyenneté romaine aux hommes libres de l'Empire.

c. Vivre à la romaine, c'est d'abord vivre en ville

En 20 ans, une soixantaine de villes furent créées. Les rythmes d'urbanisation étaient soumis aux richesses locales et à l'attitude des élites. La **structure des villes** suivait le même schéma : un plan régulier suivant deux axes principaux : le *decumanus* (axe E.-O.) et le *cardo* (axe N.-S.). Le centre de la vie politique de la cité est le forum avec ses bâtiments publics (basilique, curie) et les monuments religieux. Un ensemble de constructions est destiné aux loisirs : théâtres, cirques, amphithéâtres, thermes. Ils jouent un **rôle d'unification et de cohésion de la société gallo-romaine**.

Les villes introduisent un nouveau mode de vie. La culture de Rome et le latin se diffusent, le culte impérial se répand. Les villes sont des **centres** de consommation, de commerce, de productions artisanales et de loisirs. La société urbaine est dominée par les **notables**. Ils tirent leur richesse de leurs propriétés rurales, du commerce et assument la direction de la ville. Ils pratiquent l'**évergétisme** en construisant des bâtiments publics, en organisant des jeux. Ils se distinguent en utilisant le **latin** et en prenant un nom à la romaine.

À la campagne, les Romains accaparent les meilleures terres et les attribuent à d'anciens soldats. Pour recenser la population et fixer l'impôt, ils mettent en place le **cadastre**. L'occupation des campagnes est caractérisée par la **villa**. Elle est située au centre du domaine agricole et est composée de l'habitation du maître (*pars urbana*), souvent une riche demeure, et du secteur agricole (*pars rustica*). Ce dernier est composé de dépendances (remises, greniers) et d'ateliers (forgeron, potier). Les ouvriers agricoles étaient logés sur place ou dans la bourgade voisine : le *vicus*. **La culture des céréales s'est intensifiée**, celle des légumineuses s'est développée, de même que les espèces locales ou importées de légumes, fruits, vignes, épices, plantes oléagineuses et textiles. La campagne reste le secteur où ont été préservées les traditions indigènes (langue, vêtements, habitat) et le christianisme y pénètre difficilement.

Au II^e siècle, la présence de communautés de chrétiens venues d'Orient est attestée à Lyon. En 177, le gouverneur fait exécuter des chrétiens dans l'amphithéâtre : parmi ces martyrs se trouve l'esclave Blandine. Le christianisme se diffuse plus largement à partir de l'édit de Milan promulgué en 313 par Constantin et qui accorde la liberté de culte aux fidèles. C'est l'édit de Thessalonique, en 380, de l'empereur

Théodose, qui fait du christianisme l'unique religion de l'Empire. Elle se fonde dans les cadres administratifs romains : la cité devait perdurer dans le diocèse, la province devint province ecclésiastique, et l'évêché de Lyon revendiqua la primatie sur l'Église des Gaules ; des cathédrales et des basiliques sont construites. Le processus de christianisation se poursuit jusqu'au VI^e siècle, voire jusqu'aux VII^e et VIII^e siècles dans certaines zones rurales.

Rome a imposé à la Gaule sa langue et sa culture, son administration et ses routes, ses villes et ses *villae*. Mais il faut mettre en lumière le contraste entre la Gaule du Nord et la Gaule du Sud. La Gaule méridionale est plus peuplée, plus riche, plus romanisée et plus christianisée. En Gaule du Nord, conquise plus tard, le substrat celtique est resté plus fort, l'empreinte romaine y a été moins profonde.

3 Les grands mouvements et déplacements de population (IV^e-X^e siècles)

La dénomination de « grandes invasions » a longtemps été appliquée par les historiens français aux migrations qui ont affecté le territoire de la Gaule après le III^e siècle. On préfère employer le terme de « migration de peuples », qui caractérise un phénomène qui s'est étalé sur deux siècles. Quelles ont été les conséquences de ces mouvements de population sur la Gaule ?

A. Les premières incursions

a. La fin de la *Pax Romana*

Après sa conquête, la Gaule connaît une période de paix et de prospérité : la *Pax Romana*. Au III^e siècle, elle traverse une période de crises dues à l'affaiblissement du pouvoir central à Rome, touchée par des coups d'État, des guerres civiles. Celles-ci ont provoqué la misère dans les campagnes et les villes. Selon Bruno Dumézil⁸, la population gallo-romaine diminua de 20 %.

b. Le *limes*⁹

Les fortifications du nord-est de la Gaule sont de moins en moins bien gardées, et deviennent une brèche pour les incursions des peuples germaniques. Il est difficile de les identifier, car ils sont multiples et leurs territoires varient dans le temps.

c. La « barbarisation » de la population

À partir de 253, les Francs et les Alamans franchissent le Rhin et se livrent à des raids, attirés par la richesse de la Gaule. Plus de 60 villes auraient été dévastées ; les campagnes ravagées. Le pouvoir romain recrute dans ses légions des « Barbares »

8. B. Dumézil, *Des Gaulois aux Carolingiens : une histoire personnelle de la France*, PUF, 2013.

9. Pour protéger l'Empire romain, les frontières furent renforcées par des fortifications. Des palissades, des fossés et des forts furent construits dans les régions rhénanes.

pour participer à la défense de l'Empire. Certains peuples se voient concéder des terres dans des régions désertées par des décennies de troubles. **Établis avec leurs familles** ils étaient exemptés d'impôts, mais ils devaient participer à l'ordre public et défendre le *limes*. Cette stratégie d'assimilation se révéla efficace au IV^e siècle, mais elle entraîna une « barbarisation » de l'armée. Au début du V^e siècle, les trois quarts des troupes étaient composés de guerriers venus de l'est.

B. Le temps des « grandes invasions »

a. La naissance des royaumes barbares

Le 31 décembre 406, des milliers de guerriers germaniques suivis de femmes et d'enfants franchissent le Rhin gelé. Cette migration trouve son origine dans l'arrivée brutale des Huns en Europe. Les Goths fuyant leur arrivée négocient leur installation dans l'Empire : ils s'engagent à le défendre en échange de terres et la conservation de leurs coutumes. Petit à petit, les « Barbares » **obtiennent la gestion de provinces entières** : les Ostrogoths, les Balkans ; les Wisigoths, l'Aquitaine ; les Burgondes, la Bourgogne et la vallée du Rhône ; les Francs, le nord de la Gaule. À terme, ils prennent leur indépendance, c'est la **naissance des royaumes barbares**. L'invasion éclair des Huns menés par Attila provoque une union sacrée entre Gallo-Romains et Barbares. Vaincu aux champs Catalauniques, en 451, Attila quitte la Gaule. Celle-ci est livrée aux militaires locaux. C'en est fini de la Gaule romaine. **Après la disparition de l'Empire en 476, les Barbares fondent des États autonomes sur le sol des anciennes provinces.**

b. Différences par rapport aux Romains

Les auteurs romains insistent sur ce qui les sépare des Barbares, dont ils ne comprennent pas les langues. La notion de « peuple » est liée à la guerre. La religion conforte la cohésion ethnique. Les Francs, les Alamans restent attachés au paganisme (avec la trilogie Wotan, Thor, Freya), mais les Goths et les Burgondes sont ariens (une forme de christianisme hérétique qui nie l'unité de la Trinité). La base de la société est constituée par les hommes libres qui participent à l'assemblée des hommes libres et à l'armée. Ils dominent une masse d'esclaves et d'affranchis issus des populations vaincues.

c. Les Barbares s'approprient des aspects de la civilisation gallo-romaine

Ils apprennent le latin pour commercer ou faire carrière dans l'administration. Les chefs s'inspirent du droit romain pour mettre par écrit leurs propres codes de loi. Le roi le devient à vie par hérédité et non plus par élection par l'aristocratie. La conversion au catholicisme, religion d'État de l'Empire, permet de rendre leur personne sacrée. L'archéologie montre l'intégration de ces peuples installés en Gaule à travers leur habitat et leurs pratiques funéraires. **Les Romains** adoptent dans l'armée les techniques de cavalerie et les armes germaniques. **S'élabore progressivement la fusion des éléments barbares et gallo-romains.**

C. Les dernières invasions (IX^e-X^e siècles)

Point d'aboutissement, depuis les âges préhistoriques, des grandes migrations eurasiatiques, notre territoire connaît aux IX^e et X^e siècles trois vagues d'invasions.

a. Au sud

Les **musulmans** implantés en Afrique du Nord, en Espagne et dans les îles de la Méditerranée lancent des expéditions sur les côtes du Languedoc, de la Provence, et s'installent en des points fortifiés d'où ils terrorisent les populations.

b. Les expéditions normandes

Déjà signalées au VIII^e siècle, elles se font plus fréquentes dans les premières décennies du IX^e. Les coups de main rapides effectués se transforment en expéditions qui pillent les villes et les monastères. Le versement d'un tribut aux Normands, le développement d'un système fortifié, l'installation de chefs énergiques aux endroits les plus menacés, tout cela limite les dégâts causés par les envahisseurs, sans mettre fin aux invasions. Pourtant, des rapports commerciaux se nouent entre les Normands et les Francs. Ces relations préparent l'intégration de groupes scandinaves dans la communauté carolingienne. En 911, le roi Charles le Simple signe un traité à Saint-Clair-sur-Epte avec Rollon, le chef normand. Il lui accorde un territoire, qui devient la Normandie, à condition qu'il devienne chrétien et lui promette fidélité.

c. À l'est

Les **raids des Hongrois** atteignent la Bourgogne et l'Aquitaine. Le danger n'est conjuré qu'au milieu du X^e siècle quand le roi de Germanie, Otton I^{er}, les arrête à la bataille du Lechfeld (955).

Il n'y a pas eu de « chute de Rome » au contact de l'arrivée des Barbares, mais une transformation progressive du monde gallo-romain à leur contact et la création de « nouvelles identités ethniques » à la base de « nouveaux peuples », dont les points communs pourraient être la fidélité à un roi et au christianisme¹⁰.

4 Clovis et Charlemagne, Mérovingiens et Carolingiens dans la continuité de l'Empire romain

La disparition de l'Empire romain fait émerger de nouveaux pouvoirs, d'où se dégage la puissance franque et avec elle la dynastie mérovingienne. C'est sous son autorité que s'élabore la fusion d'éléments barbares et romains et que se poursuit la diffusion de christianisme. Vers 800, l'Occident fait son unité sous Charlemagne qui crée un empire romain, franc et chrétien. Comment Clovis et Charlemagne ont-ils associé romanité, germanité et chrétienté ?

10. M. Coumert et B. Dumézil, *Les Royaumes barbares en Occident*, PUF, 2014.

A. Clovis et les Mérovingiens

a. Clovis, un conquérant franc

Peuple **originaire de la rive droite du Rhin**, les Francs (« libres de toute domination romaine ») ont occupé au IV^e siècle le nord de la Gaule. Le roi Childéric, père de Clovis, réussit à s'imposer comme l'allié privilégié des autorités romaines. **Clovis n'a que 15 ans lorsqu'il devient roi, donc chef de guerre**. Il élimine le général romain, **Syagrius**, qui dirigeait le pays entre la Seine et la Loire, à la **bataille de Soissons en 486**. **Il défait les Alamans à Tolbiac** (près de Cologne) **vers 496**. Il écrase **les Wisigoths à Vouillé** (près de Poitiers) en **507**. Cette victoire est suivie de l'effondrement du royaume wisigoth qui passe sous le contrôle de Clovis. Il reçoit de l'empereur d'Orient une lettre le nommant consul et auguste. **Le déplacement de sa capitale de Tournai à Paris**, où des empereurs ont séjourné, symbolise aussi la captation de l'héritage romain. Clovis meurt à Paris le 27 novembre 511 : il est inhumé dans la basilique des Saints-Apôtres (Sainte-Geneviève) qu'il a fait édifier, rompant avec la tradition germanique de se faire enterrer dans une nécropole à l'extérieur des villes. **Les fils de Clovis** (Clotaire, Thierry, Childebert et Clodomir) **achèvent la conquête des territoires** en triomphant des Burgondes en 532-534 et en s'emparant de la Provence en 537.

b. Le baptême de Clovis

Bruno Dumézil¹¹ écrit qu'**on ne sait pas grand-chose** à ce sujet. Il n'a pas été raconté par ses acteurs mais par Grégoire de Tours, 70 ans plus tard. Placé d'abord en 496, il a été reculé entre 500 et 508. Bruno Dumézil le situe le 24 décembre 505 avec beaucoup d'interrogations. **Clovis est baptisé à Reims, par saint Rémi**. La cérémonie est grandiose pour impressionner les guerriers francs qui furent ensuite baptisés. Ce baptême collectif symbolise l'adhésion du peuple franc à la foi chrétienne. **Les raisons de cette conversion ont été discutées**. Clovis épouse en deuxième noce Clotilde catholique, fille du roi des Burgondes. Selon Grégoire de Tours, **Clotilde fait tout pour convaincre son époux de se convertir au christianisme**. Mais Clovis doute de l'existence d'un dieu unique et il craint de perdre le soutien de son peuple païen. Lors de la bataille de Tolbiac, ne sachant à quel dieu se vouer, Clovis pria le dieu de Clotilde et lui promit de **se convertir en cas de victoire**. **Les raisons semblent plus politiques**. **La Gaule franque est entourée de puissances rivales qui sont de religion arienne**. **Clovis veut conforter l'alliance géopolitique avec l'empereur d'Orient** et être le seul détenteur de la légitimité du pouvoir aux yeux de Constantinople. **Il veut obtenir le soutien du puissant réseau de l'aristocratie gallo-romaine chrétienne**, qui continue à exercer l'essentiel du pouvoir civil. **Ce baptême a une portée considérable**¹². Clovis est le premier roi barbare à embrasser la religion catholique. Il prend la suite de l'empereur comme protecteur de

11. B. Dumézil, *Le Baptême de Clovis : 24 décembre 505 ?*, Gallimard, 2019.

12. L. Theis, *Clovis : de l'histoire au mythe*, CNRS Éditions, 2015.

l'Église. Les évêques invitent les Gallo-Romains chrétiens soumis aux rois barbares à se tourner vers Clovis.

c. L'exercice du pouvoir en Gaule mérovingienne

De Clovis à Dagobert (629-639), les rois francs contrôlent le royaume. Ils restent des rois germaniques, mais sont aussi les héritiers de l'empereur romain et l'Église les soutient. Ils se font craindre par des punitions brutales et ils imposent fidélité aux grands. L'administration romaine continue de fonctionner : des milliers d'actes sont rédigés et expédiés. Les rois conservent les cadres provinciaux gallo-romains, les cités sont dirigées par les comtes et les évêques.

Ce pouvoir a rencontré trois obstacles. Le premier est la **pratique successorale**. À la mort de Clovis en 511, le royaume est divisé entre ses quatre fils. En 561, après la mort de Clotaire I^{er} qui avait réuni le royaume, on procède à un nouveau partage pour respecter l'égalité entre les héritiers. De ces partages émergent les **entités régionales**. Au VII^e siècle, Provence et Aquitaine retrouvent une autonomie propice au maintien des traditions romaines. L'autorité des Mérovingiens ne s'exerce plus que sur trois royaumes, tantôt unis tantôt séparés : la Neustrie à l'ouest, l'Austrasie à l'est, la Bourgogne. Cela favorise la **montée du pouvoir d'aristocraties régionales**, auxquelles les rois ont dû distribuer des fonctions et des terres pour s'assurer leur fidélité et qui rivalisent entre eux pour devenir maire du palais¹³. Le pouvoir échappe aux Mérovingiens, il est accaparé par les Pippinides. L'un d'eux, Charles Martel, qui a vaincu les Arabes à Poitiers, est considéré comme le sauveur de la chrétienté. Son fils Pépin le Bref, après avoir déposé le dernier roi mérovingien, se fait sacrer roi des Francs en 751.

B. Charlemagne et les Carolingiens

a. Un conquérant franc

À la fin du VIII^e siècle, Pépin le Bref, fils de Charles Martel, prit le pouvoir et fonda la dynastie carolingienne en 751. Son fils aîné Charles lui succède en 768. La personnalité et la vie de Charlemagne sont connues grâce à Éginhard, qui écrit sa biographie vers 830. Sa grande taille et ses conquêtes lui valurent le surnom de « *Carolus Magnus* » : Charles le Grand. Il est né en 742, peut-être le 2 avril, peut-être dans un des palais royaux de la vallée de l'Oise ou de l'Aisne¹⁴. Après la mort de son père en 768 et celle de son frère Carloman en 771, il est le seul maître du royaume des Francs.

Charlemagne est un chef de guerre qui a reçu une éducation militaire. Dès l'âge de 15 ans, il accompagne son père sur les champs de bataille. Chaque année au mois de mai, les hommes libres sont mobilisés pour la guerre. La plupart combattent à pied, mais la cavalerie a pris de l'importance. Ainsi organisée, l'armée est lourde, lente à mobiliser, mais adaptée aux guerres de conquête menées par Charlemagne. Durant

13. À l'origine, chef des services domestiques de la maison du roi (le palais) ; il en vient à organiser la vie économique de la cour, à commander la garde du roi, à présider son tribunal.

14. G. Minois, *Charlemagne*, Tempus, 2014.

ses 46 ans de règne, il mène 55 expéditions militaires, avec le souci d'assurer l'ordre intérieur et de défendre le royaume.

Charlemagne conquiert une partie de l'Europe occidentale en lançant des campagnes militaires vers l'Italie, où il s'empare en 774 de Pavie, capitale des Lombards; il prend le titre de « roi des Francs et des Lombards »; **vers l'Espagne**, où il échoue à Roncevaux en 778 (l'arrière-garde de son armée, commandée par Roland, est massacrée); mais il réussit à arracher la Catalogne à l'islam; **vers la Germanie**, où il établit son contrôle sur la Bavière. Il mène pendant 25 ans des guerres contre les Saxons, auprès desquels il impose le baptême par le fer et le feu. À la fin du VIII^e siècle, Charlemagne est à la tête d'un territoire qui couvre plus de 1 million de km² qu'il faut contrôler et administrer. Les butins sont immenses et l'arrêt des conquêtes au IX^e siècle prive l'Empire d'importantes ressources.

b. Charlemagne empereur

Le jour de Noël 800, Charlemagne reçoit à Rome la couronne impériale des mains du pape Léon III. La puissance du roi des Francs est telle qu'il peut reprendre le titre impérial abandonné depuis 476 en Occident. Mais il s'agit d'un Empire « rénové », chrétien, dont les forces se situent en Europe du Nord, où Charlemagne fonde **une nouvelle capitale, Aix-la-Chapelle**.

Charlemagne se situe au sommet de l'organisation administrative de l'Empire. Tout le pouvoir part de lui. Mais la taille de l'Empire et les incessantes campagnes militaires l'éloignent souvent du palais; Charlemagne a besoin de relais locaux pour exercer son pouvoir. L'Empire est divisé en **300 comtés** administrés par des comtes, parfois suppléés par les évêques. Ils ont leurs propres relais à un échelon local avec les propriétaires terriens. Ces hommes puissants sont convoqués au « plaid », l'assemblée annuelle, au cours de laquelle l'empereur fait avaliser ses décisions, promulguées ensuite sous forme de **capitulaires**. Avec les *missi dominici*, Charlemagne met en place un système de contrôle interne de son administration. Enfin et surtout, l'empereur s'est fait prêter **un serment de fidélité par tous les hommes libres de tout l'Empire**.

c. Un empereur chrétien

L'idée impériale est une vision religieuse de l'ordre du monde. Charlemagne a été choisi par Dieu pour conforter et étendre la chrétienté, assurer le salut des hommes. Le catholicisme est le seul point commun à tous les peuples, l'unique manière d'exprimer la cohésion de la communauté. L'unité de l'Empire est encouragée par l'Église qui doit beaucoup aux Carolingiens. Ils ont apporté leur appui à la diffusion des pratiques religieuses et de la morale chrétienne. Ils ont assuré à l'Église des revenus réguliers en imposant la dîme (dixième partie des récoltes et des revenus versée pour l'entretien du clergé). En retour, **l'empereur attend beaucoup de l'Église, qu'il considère comme son Église**. Il en exige des prières pour son salut et celui de ses sujets. Il nomme les évêques et les abbés, sollicite des contributions militaires et financières.

La **Renaissance carolingienne** est avant tout une réforme de l'enseignement, destinée à élever le niveau moral et intellectuel du clergé puis des laïques. Charlemagne

ordonne l'ouverture d'une école dans chaque évêché et chaque monastère. Cette renaissance de l'enseignement s'appuie sur une renaissance de l'écrit et du latin. Vers 780 est mise au point une écriture claire et lisible : la minuscule caroline.

d. La coutume des partages fatale aux Mérovingiens et aux Carolingiens ?

Deux des trois fils de Charlemagne étant morts, c'est par hasard que l'unité politique se trouva réalisée sous **Louis le Pieux** (814-840). Il avait cherché à maintenir l'unité en attribuant le titre impérial à son fils aîné, Lothaire. Les autres fils se soulèvent contre leur père, et à sa mort (840) éclate la guerre entre les frères. **Le traité de Verdun (843) reconnaît l'existence de trois royaumes**. Louis le Germanique reçoit la **Francie orientale à l'est**. À l'ouest, la **Francie occidentale** est confiée à Charles le Chauve. Entre les deux, la **Lotharingie** et le titre impérial sont confiés à Lothaire, mais son territoire éclate en petites principautés.

Le deuxième facteur de faiblesse est l'immensité de l'Empire et la diversité des peuples.

Le troisième facteur de faiblesse est l'incapacité de l'empereur à maîtriser l'ambition des grands, qui utilisent à son détriment les institutions. Les comtes veulent conserver leur vie durant et transmettre à leurs héritiers la charge qu'ils occupent et les biens affectés à cette charge.

L'Europe subit de nouvelles invasions aux IX^e et X^e siècles, face auxquelles les rois carolingiens sont incapables de protéger les populations. Les ducs, les comtes et les grands propriétaires organisent la défense et étendent leurs pouvoirs. Il y a transfert de la puissance publique de l'échelon royal vers des échelons locaux. Les royaumes font place aux principautés qui divisent l'ancien Empire. En Francie occidentale, la dynastie des Carolingiens s'éteint. Les grands seigneurs élisent l'un d'eux, Hugues Capet, à la tête du royaume en 987 : la dynastie des Capétiens est fondée.

La conversion de Clovis au catholicisme fit des Francs les fils « chéris » de l'Église romaine face aux Barbares, elle facilita l'uniformisation des croyances, des comportements et des mentalités. Les constructions mérovingienne et carolingienne se heurtèrent à la patrimonialisation de leur royaume, qui entraîna leur morcellement. La facilité avec laquelle les envahisseurs opérèrent au X^e siècle souligne le caractère superficiel de la renaissance carolingienne.

ADMIS CRPE

CONCOURS
2022-2023
ÉCRIT

CRPE
PROFESSEUR DES ÉCOLES

Histoire, Géographie et EMC
Épreuve écrite d'application

L'OUVRAGE INDISPENSABLE
POUR RÉUSSIR VOTRE ÉPREUVE

► **TOUS LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES
AU PROGRAMME**

pour réussir l'**épreuve écrite d'application** en histoire,
géographie et enseignement moral et civique

► **130 QCM CORRIGÉS**

pour **valider vos connaissances** et vous **auto-évaluer**

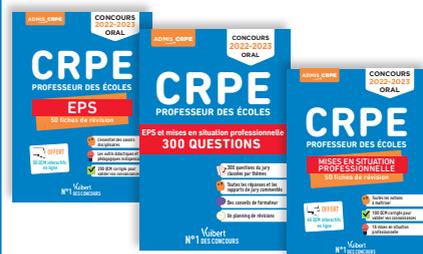
► **18 DOSSIERS TYPE CONCOURS**

analysés et accompagnés de **propositions
de démarches d'apprentissage** progressives
et conformes aux attentes

TOUT LE PROGRAMME
DE L'ÉPREUVE

- Savoirs disciplinaires
des cycles 3 et 4
- Savoirs enseignés
des cycles 1, 2 et 3

ADMIS, LA COLLECTION
LA + COMPLÈTE



DES AUTEURS SPÉCIALISTES DU CONCOURS,
enseignants et formateurs au plus près de la
réalité des épreuves

ISSN : 2109-7658
ISBN : 978-2-311-21079-8



N°1 Vuibert
DES CONCOURS

www.Vuibert.fr